

Image not found or type unknown



Frais du gardien d'immeuble

Par **soso**, le **18/10/2011** à **18:09**

Bonjour,
les salaires et le logement du gardien sont des charges récupérable auprès du locataire, mais j'ai entendu dire que ces charges pouvaient être défiscalisé sur la taxe foncière si on ne loue pas est vrai merci pour les réponses